

St Amand Montrond le lundi 9 décembre 2013



Objet : liaison collège/SEGPA – Lycée Professionnel

Chers (es) collègues,

Comme chaque année, le lycée des Métiers de la Bijouterie, du Commerce et de l'Hôtellerie propose plusieurs actions, en direction de vos enseignants, de vos élèves, et des parents d'élèves. Afin d'aider les élèves de troisième dans leur démarche d'orientation, le Lycée des métiers Jean Guéhenno propose un temps de découverte et propose aux élèves de 3^{ème}, de découvrir un ou plusieurs champs professionnels. Ce mini-stage peut être adapté en fonction de l'élève, et aller d'une demi-journée à 2 jours. Les formations sont les suivantes :

- **ART ET TECHNIQUE DU BIJOU ET DU JOYAU (CAP 2 ANS INSCRIPTION SUR DOSSIER DISPONIBLE A L'ISSUE DU STAGE APRES 3EME)**
- **CUISINE (CAP 2 ANS APRES 3EME SEGPA OU 3EME)**
- **MAINTENANCE DES MATERIELS PARCS ET JARDINS (APRES 3EME OU 3EME SEGPA).**
- **RESTAURATION (BAC PRO EN 3 ANS)**
 - PRODUCTION CULINAIRE
 - PRODUCTION COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION
- **COMMERCE (BAC PRO EN 3 ANS)**

Lycée professionnel
Jean Guéhenno

Le proviseur
M. Labbé Jean Marie

Dossier suivi par
M. Delboy éric
Proviseur adjoint

T 02 48 96 24 30
F 02 48 96 64 86
ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr

31 Rue des sables
18200 Saint-Amand-Montrond

Les élèves souhaitant être hébergés à l'internat pourront en faire la demande.

- **ACCUEIL DES PROFESSEURS :** Une visite des secteurs et une rencontre avec des PLP et des élèves aura lieu le 20 Janvier 2014 en après-midi (l'organisation est proposée par l'IEN-IO). Elle s'adresse à TOUS les enseignants de collège, et pas seulement aux professeurs principaux de 3^{ème}.
- Vendredi 21 et Samedi 22 Mars 2013 : PORTES OUVERTES de 8H00 à 12H00 et de 13H00 à 17H00.

Nous sommes à votre écoute pour répondre à vos demandes particulières. Des documents d'information seront au travers de notre espace internet à la rubrique MINI STAGES mis à votre disposition, dès le 21 Décembre 2013.

Je vous remercie de porter ces informations à l'attention de tous vos enseignants, des élèves et de leurs parents.

Qui contacter ?

- Mini-stages : Éric Delboy, proviseur-adjoint : 02.48.96.24.30
- eric.delboy@ac-orleans-tours.fr
- annick.ganzin@ac-orleans-tours.fr

Cordialement

Jean Marie LABBÉ, proviseur

St Amand Montrond le lundi 9 décembre 2013



JOURNÉE DECOUVERTE AU LYCÉE PROFESSIONNEL JEAN GUEHENNO



Lycée professionnel
Jean Guéhenno

Le proviseur
M. Labbé Jean Marie

Dossier suivi par
M. Delboy éric
Proviseur adjoint

T 02 48 96 24 30
F 02 48 96 64 86
ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr

31 Rue des sables
18200 Saint-Amand-Montrond

AU PREALABLE :

L'élève intéressé/e par cette journée ou ces journées découverte devra, le plus tôt possible, remettre à son établissement la fiche navette complétée,

L'établissement transmettra cette fiche au Lycée Professionnel Jean Guéhenno (à l'intention du Proviseur Adjoint), qui fixera la date du mini-stage. Ses coordonnées sont les suivantes :

Eric.Delboy@ac-orleans-tours.fr
Annick.Ganzin@ac-orleans-tours.fr
Télécopie : 02 48 96 64 86

L'établissement d'origine de l'élève recevra ultérieurement :

- une fiche planning sur laquelle figurera la date d'accueil de l'élève
- La fiche des personnes à prévenir en cas d'urgence
- une convention de stage, en 3 exemplaires, celles-ci devront être remplies, signées puis ventilées ainsi : une pour l'élève, une pour le collège d'origine, une à renvoyer au L.P. Jean Guéhenno. Cette convention précise le régime dans l'établissement d'origine ainsi qu'au Lycée des métiers Jean Guéhenno.

HORAIRE :

Pour toutes les sections en fonction des horaires indiquées sur la convention. Seuls les externes sont autorisés à sortir à la pause de midi.

HEBERGEMENT :

L'élève accueilli pourra prendre ses repas au lycée au prix de 4,20 euros le repas.

Il pourra également être hébergé à l'internat au prix de 5,84 euros la nuitée avec petit déjeuner.

Le stagiaire devra se présenter avant le début du stage au service intendance afin d'y récupérer une carte pour accéder au self.

Fiche Navette



académie
Orléans-Tours

Lycée professionnel
Jean Guéhenno

Le proviseur
M. Labbé Jean Marie

Dossier suivi par
M. Delboy éric
Proviseur adjoint

T 02 48 96 24 30
F 02 48 96 64 86
ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr

31 Rue des sables
18200 Saint-Amand-Montrond

ÉTABLISSEMENT :

Nom :

Adresse :

Code postal, ville :

ÉLÈVE :

Nom

Prénom :

Date de naissance :

Classe fréquentée actuellement :

Adresse et n° de téléphone, de la famille :

.....
.....
.....

Souhaite faire un stage dans la section : (1 jours toutes sections sauf bijouterie 2 jours)

.....

Qualité de l'élève dans son établissement d'origine :

Externe Demi-pensionnaire Interne *(rayer les mentions inutiles)*

Qualité de l'élève pendant le stage au L. Jean Guéhenno :

Externe Demi-pensionnaire Interne *(rayer les mentions inutiles)*

COÛT de l'HÉBERGEMENT :

(Les élèves venant de loin peuvent être hébergés la veille de leur mini stage)

Nuitée avec petit déjeuner : 5,84€ soit nuitées à 5,84€ égal :€

Déjeuner et Dîner : 4,20€ le repas soit repas à 4,20€ égal :€

TOTAL=

**Règlement à effectuer par chèque à l'ordre du Lycée Jean Guehenno
à joindre à la convention signée.**

Date et heure d'arrivée :

.....

Document à compléter et à signer par le(s) responsable(s) de l'élève

Signature du responsable de l'élève



FICHE D'URGENCE



Lycée professionnel
Jean Guéhenno

Le proviseur
M. Labbé Jean Marie

Dossier suivi par
M. Delboy éric
Proviseur adjoint

T 02 48 96 24 30
F 02 48 96 64 86
ce.0180025e@ac-orleans-tours.fr

31 Rue des sables
18200 Saint-Amand-Montrond

Nom :
Prénom :
Date de naissance :

**En cas d'urgence, un élève malade ou accidenté est transporté
par les services d'urgence et orienté vers l'hôpital.**

La famille est immédiatement avertie par nos soins.

Personne à contacter en cas d'urgence :

.....

- **Légal 1 :** N° de fixe :
N° de portable :
N° de travail :

- **Légal 2 :** N° de fixe :
N° de portable :
N° de travail :

- **Autre :**
.....

Ces renseignements sont indispensables.

Problèmes de santé particuliers : (allergie, asthme, traitement, etc...)

-
-
-
-

Informations complémentaires :

-
-
-
-

CONVENTION

La présente convention règle les conditions de déroulement des stages accomplis dans le Lycée Professionnel par des élèves de 3^{ème}, ou de Lycée, entre :

Monsieur Jean-Marie LABBÉ, Proviseur du Lycée Professionnel Jean Guéhenno de Saint Amand Montrond et M Principal, Proviseur (*)

Madame ou Monsieur

Responsable légal de l'élève :

Nom et Prénom :

Classe :

Article I :

Ces stages ont pour but de contribuer à une meilleure connaissance par les élèves de l'environnement professionnel et faciliter une attitude éducative et d'orientation.

Article II :

L'équipe éducative de la classe est chargée du lien avec le Lycée Professionnel.

Article III :

Le stage de l'élève :

Se déroulera le ou du au
aux heures de travail du Lycée Professionnel.

La section demandée est la suivante : (*)

- Art et Techniques du Bijou et du Joyau
- Commercialisation et Services en Restauration
- Commerce
- Cuisine
- Maintenance des Matériels Parcs et Jardins

Article IV :

Les conditions matérielles seront réglées directement par la famille ou le représentant légal de l'élève par chèque adressé à l'Agent Comptable du Lycée Jean Guéhenno accompagné de la présente convention signée avant le début du stage.

Article V :

Pendant la durée du stage, les élèves restent sous statut scolaire.

Article VI :

L'établissement d'origine souscrit auprès de la MAIF un contrat d'assurance spécifique pour cette action, couvrant les risques d'accident pouvant survenir aux élèves et les risques de responsabilité civile de ces derniers.

Article VII :

Le stage peut être interrompu en cas de nécessité par décision des Chefs d'Etablissements.

Le Principal - Le Proviseur (*)

Le Proviseur,
Jean-Marie LABBÉ

L'Elève,

Le responsable légal de l'élève